

La diversité ethnoculturelle des francophones de la Prairie, d'hier à demain

Yves FRENETTE

Volume 30, Number 2, 2018

Au coeur de la francophonie de l'Ouest canadien

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1052454ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1052454ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

FRENETTE, Y. (2018). La diversité ethnoculturelle des francophones de la Prairie, d'hier à demain. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 30(2), 269–273.
<https://doi.org/10.7202/1052454ar>

La diversité ethnoculturelle des francophones de la Prairie, d'hier à demain

Yves FRENETTE

Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations,
les transferts et les communautés francophones
Université de Saint-Boniface

Depuis la fin du XX^e siècle, le mot «diversité» est sur toutes les lèvres, que ce soit en Europe, aux États-Unis ou au Canada. Certains embrassent cette nouvelle réalité avec enthousiasme; d'autres, probablement plus nombreux, sont inquiets des transformations qu'amène l'immigration de personnes qui, en proportion croissante, ne partagent ni les origines religieuses, ni la culture des gens dits de souche, ni souvent la couleur de leur peau. Dans ce contexte, il est tentant de comparer un passé qu'on présente comme homogène à un présent éclaté qui annonce un futur problématique.

C'est le cas dans les sociétés majoritaires du Canada et du Québec. C'est également le cas au sein des minorités francophones, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique, en passant par l'Ontario et les provinces de la Prairie. Ici, cependant, la diversité ethnoculturelle a des racines anciennes qui remontent à l'arrivée des Français et des Canadiens français au milieu du XVIII^e siècle. Naturellement, je fais référence au métissage biologique et culturel issu de la rencontre de ces premiers francophones avec des femmes amérindiennes, un phénomène qui prit de l'ampleur avec les années et qui donna naissance aux Bois-Brûlés ou Métis, un peuple possédant une identité propre. Au moment de la création constitutionnelle du Manitoba en 1870, les Métis de langue française représentaient 60% de la population non amérindienne de la Prairie. L'immigration de milliers de colons anglo-ontariens francophobes et anti-catholiques, qui considéraient les Métis comme des sauvages faisant obstacle au progrès de la civilisation, changea rapidement la donne. Le coup de grâce vint avec l'échec

du soulèvement métis de 1885 en Saskatchewan et la pendaison de Louis Riel. Les Métis furent alors marginalisés. Certains se réfugièrent aux États-Unis, d'autres partirent vers des régions éloignées aux confins des zones habitées par les Blancs et durent reprendre plusieurs fois la route. D'autres encore cohabitèrent tant bien que mal avec les migrants anglophones, allophones et francophones qui, souvent, les exploitèrent. Enfin, un nombre indéterminé «traversa la rivière Rouge», c'est-à-dire que des familles et des individus devinrent invisibles dans le monde blanc, y compris dans les communautés francophones.

Ces dernières furent souvent bâties surtout à partir des concentrations de population métisse, une stratégie de l'élite cléricale et laïque mise en place pour concurrencer le projet *canadian* de peupler les Plaines avec des immigrants sans égard à la religion et à la langue. Ce rêve de colonisation franco-catholique de la Prairie n'obtint qu'un succès mitigé, les Canadiens français ne venant jamais en nombre aussi grand qu'il aurait été nécessaire, malgré le rapatriement de compatriotes émigrés aux États-Unis. Pour pallier ce manque, l'Église recruta des colons en France, en Belgique et en Suisse romande, tout en faisant pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il fasse de même. Les efforts conjugués du clergé et des agents gouvernementaux portèrent fruit, puisque plusieurs dizaines de milliers de francophones traversèrent l'Atlantique pour tenter leur chance dans la Prairie entre 1880 et 1914. À cette dernière date, la francophonie de chacune des trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta comptait entre 10% et 15% d'individus nés à l'extérieur du pays. La diversité ethnoculturelle de l'Ouest francophone venait de monter d'un cran.

Les relations entre groupes francophones étaient faites d'accommodements et de conflits. Ceux-ci pouvaient surgir à l'église, dans les journaux, dans l'arène politique ou dans la rue. Canadiens français, Français, Belges et Suisses auraient voulu se replier sur eux-mêmes, comme le montre la rareté des mariages mixtes avant la Première Guerre mondiale, mais ils en avaient rarement le loisir, en raison de leur situation démographique et géographique. Les tensions ethnoculturelles étaient associées à des hiérarchisations politiques, culturelles et linguistiques qui variaient aux échelles provinciale, régionale et locale. Étant les

plus nombreux, les Canadiens français dominèrent les sphères politique, communautaire et associative; plus instruits, les Français étaient très présents dans les journaux et dans la vie culturelle. La langue était particulièrement source de tension, les Franco-Européens considérant bâtard le parler des Canadiens français qui, de leur côté, reprochaient aux immigrants leur tiédeur envers la question linguistique et leur propension à envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises.

Avec l'avènement des deuxième et troisième générations de migrants francophones, le nombre et la proportion de mariages mixtes augmentèrent, ce qui eut pour effet d'affaiblir les particularités culturelles et linguistiques des différents groupes, dans un contexte où l'anglais devint la *lingua franca* de l'Ouest multiculturel. Cependant, il ne faut pas exagérer la fusion des identités francophones de la Prairie. Ainsi, au milieu des années soixante-dix, l'historien Robert Painchaud pouvait se demander pourquoi les francophones belges ne se considéraient pas franco-manitobains, une posture sans doute partagée par de nombreux Métis et par beaucoup de descendants d'immigrants français.

Comme ailleurs au Canada, les francophones de l'Ouest ont beaucoup changé dans le dernier demi-siècle. Leurs identités se sont provincialisées et leurs institutions se sont modernisées. En outre, ils ont gagné d'importantes causes juridiques qui ont partiellement réparé les torts séculaires infligés par les trois gouvernements provinciaux de la Prairie. Les francophones ont ainsi retrouvé des droits linguistiques perdus et ils ont fait des gains, notamment dans le domaine de la gestion scolaire. Seule ombre au tableau, et c'est une ombre de taille, les transferts linguistiques vers l'anglais, qui existent depuis fort longtemps, se sont décuplés, à l'aune de l'urbanisation, des mariages mixtes et de l'omniprésence des médias de langue anglaise, notamment des médias sociaux.

Depuis le tournant du XXI^e siècle, l'arrivée d'immigrants francophones du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne et des Antilles complexifie encore davantage la situation des francophones de l'Ouest. On pourrait penser que l'ancienneté de leur diversité ethnoculturelle faciliterait les processus d'accueil et d'intégration, mais cela semble être rarement le cas, en partie parce que la mémoire collective a fondu l'expérience

métisse et franco-européenne dans le grand creuset canadien-français. Le discours est resté accroché à la représentation clérico-nationaliste des Métis, qui en fait une branche de la grande famille canadienne-française, et qui passe presque complètement sous silence le racisme et la marginalisation dont ils ont été victimes. À cela s'ajoute la posture essentialiste de la plupart des leaders métis qui, dans une mouvance d'autochtonisation et d'anglicisation, nient la contribution européenne à l'ethnogenèse métisse. Ils montrent aussi peu d'ouverture envers les immigrants, encore moins envers les immigrants francophones. Quant aux composantes française, belge et suisse de la population de la Prairie, elles n'ont jamais été prises en compte. En effet, les immigrants franco-européens ont été le plus souvent représentés comme des Canadiens français mais, dans leur cas, des Canadiens français nés en Europe.

On comprend facilement que, pour des considérations politiques et stratégiques, les porte-parole des communautés francophones du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta présentent une image unifiante du passé et du présent. On s'explique moins bien pourquoi les universitaires et les intellectuels publics adoptent aussi la perspective binaire d'une francophonie de souche qui, bon gré mal gré, est à la rencontre des nouveaux arrivants. Si on avait moins peur de faire ressortir les divisions et les hiérarchisations de divers types ayant eu cours dans un passé pas tellement lointain, on serait mieux préparés pour bâtir une francophonie interculturelle, sinon transculturelle. Et on risquerait moins de répéter les erreurs du passé.

LECTURES SUGGÉRÉES

ALLAIRE, Gratien (2014) «La francophonie de l'Ouest. Pérennité, diversité et rapport à l'Autre», dans PAPEN, Robert A. et HALLION, Sandrine (dir.) *À l'ouest des Grands Lacs. Communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 21-68.

FRENETTE, Yves (2017) «Pluralité, altérité, marginalité: être francophone en Amérique du Nord», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 29, n° 1, p. 185-190.

_____ (dir.) (1999-2006) *Francophonies canadiennes. Identités culturelles*, <http://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire>

- JAENEN, Cornelius J. (2011) *Promoters, Planters, and Pioneers. The Course and Context of Belgian Settlement in Western Canada*, Calgary, University of Calgary Press, 362 p.
- LINTEAU, Paul-André, FRENETTE, Yves et LE JEUNE, Françoise (2017) *Transposer la France. L'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal, 412 p.
- LOUDER, Dean et WADDELL, Éric (dir.) (2017, 2^e éd.) *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, 400 p.
- PAINCHAUD, Robert (1987) *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 301 p.
- PAYMENT, Diane (1999) «Les héritiers et héritières de Louis Riel. Un aperçu des relations entre les Métis et les Canadiens français dans l'Ouest canadien», dans WADDELL, Éric (dir.) *Le dialogue avec les cultures minoritaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 53-76.